

Questions à

Patrick Thierry

Président de l'AFDE (Familles en deuil d'un enfant)

« La douleur liée à la perte d'un enfant est partout la même »

Dimanche 8 décembre, une commémoration pour les « Enfants partis trop tôt » aura lieu à la chapelle des Rêpes. Depuis quand a-t-elle lieu en Haute-Saône ?

La première commémoration en mémoire des enfants partis trop tôt a eu lieu à la chapelle de l'ancien hôpital en 2007. Elle s'inscrit dans le cadre de la Journée mondiale dédiée aux enfants disparus, comme chaque deuxième dimanche de décembre, depuis 1997. Elle a lieu dans une vingtaine de pays et comporte souvent une célébration et la pose, à 19 h, heure locale, d'une bougie sur le rebord de sa fenêtre, pour créer une onde de lumière qui ira entourant le monde. Mouvement unissant ainsi des milliers de familles en deuil d'un enfant, par-delà les frontières. La douleur liée à la perte d'un enfant est partout la même.

Quand a été créée l'AFDE, « Familles en deuil d'un enfant » en Haute-Saône ?

Elle a été officialisée en novembre 2011 mais elle tire ses racines dans la première commémoration tenue à Vesoul en 2007.

Un événement fondateur à partir duquel un groupe de familles en deuil d'un enfant s'est progressivement constitué, noyau de ce qu'est devenue l'actuelle association.



■ Patrick Thierry. Ph. archives

Quels sont les projets de l'association ?

Elle participera au marché de Noël qui se tiendra aux Rêpes à Vesoul, le samedi 14 décembre. Nous y proposerons de multiples objets réalisés par nos membres dans des domaines très divers (chantournage, poterie, émail, peinture...) Un lieu d'échanges et de rencontres. Dans l'association, il y a un temps pour commémorer et un autre pour aider à reconstruire, tous deux indissociables.

C.H.

📅 Dimanche 8 décembre, à 14 h 30, à la chapelle Saint-Joseph des Rêpes à Vesoul.
Site internet : www.familles-deuil-enfant.fr ; e-mail : afde.hautesaone@gmail.com
Contact : 03.84.76.07.98.